

mande une requête signée par un grand nombre de gens, laquelle a été envoyée au ministère par R. N. Cox, éc., de Morell. Les électeurs de ce district, en votant le 30 pour Sullivan et Underhay aideront beaucoup les pétitionnaires dans leur demande de ce nouveau quai. Le gouvernement fédéral étant libéral-conservateur, les électeurs doivent appuyer au local les candidats qui auront de l'influence à Ottawa. Les députés de l'opposition n'en ont aucune. L'avis que nous donnons aux électeurs est de voter en masse pour Sullivan et Underhay. Qu'aucun conservateur ne vote pour l'ennemi.

Si cet article n'est pas exact, si l'*Examiner* représente mal l'honorable ministre et son gouvernement, ce dernier devrait retirer à ce journal les subventions qu'il lui accorde. Si cet article ne dit pas vrai, je prétends que c'est une tache sur le gouvernement, et je suis peiné de voir qu'il se trouve dans cette position.

Je prétends que la somme de \$6,000 n'est pas du tout un montant suffisant pour la réparation de nos quais et de nos brise-lames. De fait, la moitié des crédits que nous votons pour cette fin, s'en va dans la poche de certains particuliers, amis du gouvernement. Lorsque le gouvernement dépense \$1,000, il y a \$300 qui s'en vont dans la poche de certaines personnes. Pourquoi ne pas faire ces travaux convenablement? Pourquoi ne pas donner ces travaux par soumissions, au lieu de permettre à des particuliers de les faire quand cela leur plaît?

Il y a cinq ou six semaines que j'ai demandé un rapport au ministère de l'honorable ministre; il y a presque un mois que j'en ai demandé un autre au directeur général des postes, mais je ne les ai pas encore eus, et je ne sais pas si je pourrai les avoir à la session prochaine. Et si je les ai, que pourrais-je en faire, alors? La plupart des rapports que j'ai demandés l'année dernière n'ont pas encore été produits. A quoi nous sert de demander chaque année des informations, si nous ne pouvons les avoir que l'année suivante?

Les honorables ministres ne retardent pas tant pour retirer leurs traitements, car ils ne manquent pas de les retirer quand cela leur plaît.

Si le gouvernement s'attend à ce que le peuple de l'Île du Prince-Edouard—je ne dirai pas, aime le gouvernement actuel—mais, soit fidèle et loyal—s'il veut que l'Île du Prince-Edouard reste plus longtemps dans la confédération, il ferait mieux de lui rendre justice. Autrement, il se battra, non pas avec des fusils, des fourches ou des revolvers, mais avec des moyens constitutionnels; et j'espère que lorsque nos délégués retourneront à Londres exposer leurs plaintes au pied du trône, ils ne rencontreront pas l'opposition que sir Charles Tupper lui a faite, il y a quatre ou cinq ans. Lorsque le peuple de l'Île du Prince-Edouard prendra sa cause en mains, le premier ministre s'apercevra qu'il sera inutile de lui dire qu'il ne peut briser le pacte fédéral. Si nous ne pouvons avoir justice au Canada, c'est ce que nous ferons, mais en prenant des moyens constitutionnels.

Nous sommes une des parties à ce contrat fédéral, Sa Majesté y est aussi une des parties, et elle verra à ce que justice nous soit rendue. Je parle sérieusement, le peuple de l'Île du Prince-Edouard est sérieux lui aussi, et je suis peiné qu'il n'ait pas un meilleur défenseur que moi, car s'il en avait un, il pourrait peut-être réussir à faire valoir ses droits. Mais si nous avions même une faible partie de ce dont nous avons besoin; si mon honorable ami veut faire réparer le brise-lames à Miminegash, et faire construire le quai à West Point; s'il veut voir à ce que la pierre que l'on mine à Cascunpec

soit enlevée du chenal, il fera quelque chose qui apaisera peut-être le mécontentement qui existe chez notre population.

M. WELSH: J'aimerais que l'honorable ministre des travaux publics nous donnât les raisons pour lesquelles il n'a pas mis ses promesses à exécution.

M. McINTYRE: J'approuve complètement tout ce que vient de dire l'honorable député qui m'a précédé. Toute personne raisonnable qui voudra examiner les événements qui se sont passés durant ces dernières années, ne pourra manquer d'approuver ce que l'honorable député du comté de Prince (M. Perry) vient de dire. Il est notoire que sous le gouvernement actuel, nos travaux publics sont allés en ruines. L'on sait très bien que nous sommes un peuple agricole qui se livre également à la pêche, et que nous ne possédons pas, comme les autres provinces de la Confédération, des richesses minières et forestières.

Dans ces circonstances, il est du devoir du gouvernement de s'occuper de nos travaux publics. Comme dans toutes les autres places, l'automne, les chemins sont dans un très mauvais état, et il est de la plus haute importance que l'on fasse réparer nos ports, et que l'on en fasse construire de nouveaux où le besoin s'en fait sentir.

Quant à ceux qui s'occupent de pêche, ils se trouvent dans la même condition. Sur une longueur de trente ou quarante milles, le long des côtes de l'île, il n'y a pas un seul port, de sorte que le matin ils sont obligés de lester leurs bateaux, et le soir il faut qu'ils reviennent de cette grande distance.

Dans ces circonstances, il ne serait que juste que le gouvernement prit en considération les besoins de notre population. Depuis deux ans, j'ai attiré l'attention du ministre sur deux travaux publics, dont le peuple du comté de King a spécialement besoin. J'ai aussi attiré son attention sur le brise-lames, à la baie Fortune, et il se rappellera qu'en cette occasion je lui ai déclaré que les gens de la localité avaient construit eux-mêmes une partie de ce brise-lames. Ils ont dépensé environ \$1,000, et après avoir épuisé tous leurs fonds, ils ont droit de s'attendre à ce que le gouvernement fédéral vienne à leur secours. Ils ont envoyé plusieurs pétitions au ministre des travaux publics, moi-même j'ai attiré son attention sur ce sujet en différentes occasions et, chaque fois, j'ai obtenu une quasi-promesse de sa part qu'il ferait quelque chose à ce sujet le plus tôt possible.

Les autres travaux à faire sont à un endroit appelé Naufrage, au nord du comté de King, et les gens en cherchant à construire ce port ont essayé de faire communiquer ce port avec la mer. Il y a un banc de sable de 30 ou 40 verges qu'il faut percer pour établir la communication, et il y a quelques années, l'on a fait faire une estimation des travaux par ingénieurs, mais on a trouvé que cette estimation était un peu trop élevée. Il y a un an à peu près, j'ai demandé au ministre de faire faire une autre estimation, et le résultat a été que la première estimation s'est trouvée trop élevée de près du quart du montant auquel on était arrivé en premier lieu.

Les gens ont souvent insisté auprès du gouvernement sur la nécessité de faire faire ces travaux; plusieurs fois, moi-même, j'en ai parlé au ministre, et cependant, rien n'a été fait. Il me semble que s'il considérait la position où nous nous trouvons,